La vie au grand

Russange

Décembre 2013

Du haut de la Houtte

Votre bulletin d'informations locales

Le maire, les adjoints,
les conseillers municipaux et
le personnel communal
vous présentent
leurs meilleurs voeux
pour 2014 !

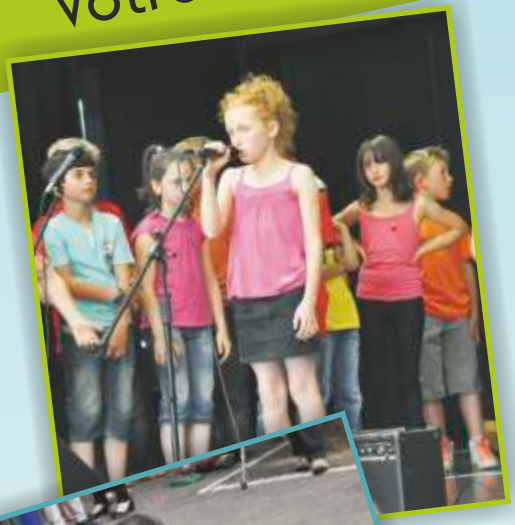

Sommaire

Le mot du Maire	3
Elections municipales	4
Travaux	5
AMMAC-PHVA	8
Conseil de Fabrique	10
US Russange	12
Lion's Club	14
Diana	16
Atelier peinture	18
Périscolaire	20
Ecole Jules Ferry	22
Ecole Pierre Curie	30
Repas des anciens	32
Vivre en harmonie	34
Les joies et les peines	35

Ouverture de la Mairie
Du lundi au vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à16h30
sauf jeudi matin
Tél : 03 82 52 10 36 - Fax : 03 82 91 10 57
E-mail : mairie-russange@wanadoo.fr

Verre j'espère
Lutte contre le cancer

Calendrier de ramassage du verre pour l'année 2014

09 janvier
06 mars
06 mai
03 juillet
04 septembre
06 novembre

Au profit de la lutte contre le cancer de la Moselle. Le ramassage est effectué par des bénévoles.

Merci de bien vouloir leur réserver votre meilleur accueil.

L'année 2013 se termine et nous voici plongés dans le bilan des réalisations passées.

C'est certainement avec soulagement que les riverains de la rue Anatole France et les habitants des cités Micheville ont vu la fin des travaux. Le planning initial n'a pas été respecté du fait de problèmes liés aux intempéries mais aussi à l'entreprise en charge des travaux.
Il reste à faire le marquage au sol pour délimiter le trottoir et les emplacements de parking.
Nous avons émis des réserves concernant le macadam de la voirie et l'entreprise sera dans l'obligation de le refaire si les désordres se poursuivent.

A ce jour, le bilan de l'opération est le suivant :

- Montant des travaux 1 911 288 € H.T

Financement extérieur

- Subvention du Conseil Général 469 922 €
- Subvention du Conseil Régional 250 000 €
- Participation du Sivom 211 000 € (estimée)
- Participation du Siscodipe 39 000 € (estimée)

Total : 969 922 €

- **A la charge de la commune 941 366 €**

Nous avons contracté un prêt de 150 000 € correspondant aux travaux d'adduction de l'eau potable.
Nous avons fait appel à un prêt relais de 700 000 € en attendant le remboursement de :

- la TVA 372 000 €
- la subvention du Conseil Régional 250 000 €
- la subvention du Sivom 211 000 €
- la subvention du Siscodipe 39 000 €

Total 872 000 €

Cette opération se dénouera en 2014/2015 pour la TVA et la plus grande prudence pour la gestion des deniers de la commune est requise.

La rue Jean Moulin connaissait un déficit en place de stationnement. Le parking réalisé à côté de la mairie de seize places a permis de résoudre un problème, notamment à l'heure de la sortie de l'école Jules Ferry. Le revêtement définitif sera réalisé début 2014 après la période hivernale.

- Le coût de l'opération est de 113 475,22 € HT soit 135 716,36 € TTC.
- Nous avons obtenu une subvention de 39 700 €.

La Place du 8 mai 1940 a fait l'objet d'un nouveau revêtement dans le prolongement de celui réalisé antérieurement rue Victor Hugo.

- Le coût est de 9 041 € HT soit 10 813,04 € TTC.

Le lotissement « des Prés »

L'éclairage du lotissement des Prés a été rénové suite à de nombreuses dégradations et incivilités.

- Le coût est de 7 452,50 € HT soit 8 913,19 € TTC.

Ecoles et périscolaire

Nous avons différé à la rentrée 2014 l'application des nouveaux rythmes scolaires en accord avec les enseignants. Cependant nous avons recruté une personne titulaire du diplôme BAFA nécessaire à la bonne marche du périscolaire. A ce jour, nous comptons près de cinquante enfants inscrits ; ce qui nous oblige à utiliser également l'ensemble de la salle Agora pendant la pose méridienne. La rentrée 2014 nécessitera d'autres aménagements et la mobilisation d'autres bonnes volontés. Ceci entraînera un surcoût important pour la commune, mais aussi pour les parents.

Elections municipales

L'année 2014 verra aussi se dérouler les élections municipales avec un nouveau mode de scrutin et la parité homme femme. Vous trouverez dans ce bulletin toutes les explications officielles relatives au mode de scrutin.

Mais revenons au temps présent. Cette période de fête doit être l'occasion d'oublier la morosité ambiante et de nous retrouver en famille, avec nos amis, nos voisins et partager un moment de bonheur.

Au nom des conseillers municipaux, du personnel communal, je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2014. Du bonheur et surtout la santé.

Gilbert KAISER
Maire de Russange

Mode de scrutin

Election des conseillers municipaux

Les conseillers municipaux des communes de 1000 habitants et plus sont élus pour six ans et sont renouvelés intégralement. Ils sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes paritaires comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Election des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée, selon le même mode de scrutin et par un même vote.

Les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire devront figurer sur deux listes distinctes, les seconds devant nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux. Les électeurs ne voteront qu'une fois, les deux listes devant en effet figurer sur le même bulletin de vote.

Ainsi, les voix issues du scrutin serviront au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires.

Les règles de calcul

Les règles de calcul de chacune de ces répartitions sont les mêmes. Les sièges seront en effet répartis entre les listes, pour l'élection des conseillers municipaux et pour l'élection des conseillers communautaires, à la proportionnelle à la plus forte moyenne avec prime majoritaire de 50 % à la liste arrivée en tête.

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour.

Pour qu'une liste ait le droit de se présenter au second tour, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des suffrages exprimés. Les listes peuvent être modifiées dans leur composition pour comprendre des candidats ayant figuré au premier tour sur d'autres listes, sous réserve que celles-ci ne se présentent pas au second tour et qu'elles aient obtenu au premier tour au moins 5 % des suffrages exprimés. En cas de modification de la composition d'une liste, l'ordre de présentation des candidats peut également être modifié. Les candidats ayant figuré sur une liste au premier tour ne peuvent figurer au second que sur une même liste. Le choix de la liste sur laquelle ils sont candidats au second tour est notifié aux services du représentant de l'Etat par la personne ayant eu la qualité de responsable de la liste constituée par ces candidats au premier tour.

A l'issue de l'élection, il est attribué à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir, arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur. Par exception, l'arrondi s'effectue à l'entier inférieur lorsqu'il y a moins de quatre sièges de conseiller communautaire à pourvoir ou moins de quatre sièges de conseiller municipal à pourvoir dans un secteur (Paris, Lyon, Marseille) ou une section électorale.

En cas d'égalité de voix entre les listes arrivées en tête au second tour, ces sièges sont attribués à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste. Les listes qui n'ont pas obtenu 5% des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges.

Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu sur la même liste est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu. Lorsqu'il n'y a plus de candidat élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement pouvant le remplacer sur la liste des candidats au siège de conseiller communautaire, le siège est pourvu par le premier conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement de même sexe élu sur la liste correspondante des candidats aux sièges de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire.

Rue Anatole France

Renouvellement des trois réseaux d'assainissement

Ces trois réseaux, indépendants les uns des autres, dont certains étaient les plus anciens du village, présentaient d'importants désordres :

- canalisations sous dimensionnées,
- fuites importantes,
- réseau encombré

Le réseau de la tranche 1

Ce réseau qui recueille les eaux des rues Général Mangin, Résistance et des Roses se jette dans la conduite de la rue Jean Moulin. Il passe d'un diamètre de 500 mm au carrefour de la rue Général Mangin à un diamètre de 800 mm au carrefour de la rue Jean Moulin.

Le réseau de la tranche 2

Ce réseau qui passe par le point bas de la rue Anatole France (à hauteur de la batterie de garages) recueille les eaux des cités Terres-Rouges et de la partie centrale de la rue Anatole France. Cette conduite traverse le crassier pour rejoindre le collecteur situé près de l'Alzette.

Le réseau de la tranche 3

Ce réseau qui part du point haut de la rue descend vers la rue des tilleuls en direction du collecteur de transfert qui longe l'Alzette.
La mise aux normes de ces trois réseaux unitaires dont les sections sont pratiquement doublées permettra :

- d'absorber plus efficacement les pics de précipitation,
- d'éviter les fuites d'eaux usées dans le milieu naturel,
- de diminuer le taux de dilution dans cette zone.

Requalification de la rue Anatole France

Ce chantier qui a débuté en octobre 2012 arrive à son terme. L'aménagement paysager est en cours et sera terminé pour la fin de l'année. Enfin le marquage au sol des parkings, trottoirs et entrées de garage sera réalisé en résine au printemps 2014 sous des températures plus clémentes.

Renouvellement du réseau d'eau potable

Ce réseau également très ancien était fortement fragilisé. Il présentait en outre l'inconvénient d'être constitué de conduites en amiante ciment (matériau proscrit de nos jours). Tous les éléments ont été remplacés : tuyau, PE, vannette, conduite en fonte.

Circulation

La mise en sens unique de la tranche 1 puis de la rue Général Mangin jusqu'à la place du 10 mai 1940 permet :

- de réduire la largeur de la voie de circulation pour réserver plus d'espace aux parkings et aux trottoirs,
- de supprimer le danger que présentait le carrefour de la rue Jean Moulin en hiver.

Enfin, la construction de quatre plateaux surélevés ainsi que la limitation de vitesse en zone 30 participe à la sécurité dans ce secteur.

Parking de la Mairie

Ce parking d'une contenance de seize véhicules a été construit en septembre 2013. Le terrassement du terrain a découvert une zone humide nécessitant un cloutage en profondeur. Le traitement de surface a été réalisé par un gravillonnage, ce qui nous permet d'observer la tenue du terrain en hiver.
Le revêtement définitif aura lieu au printemps. Il reste aujourd'hui à garnir les espaces verts et à ériger les candélabres.

Rénovation de l'éclairage public

La rénovation de l'éclairage public dans le lotissement « Les Prés » a été décidée afin de réduire sensiblement la consommation d'électricité dans les rues suivantes :

- Arthur Rimbaud
- George Sand
- Marcel Pagnol

Le remplacement de vingt-deux luminaires de type « boule » de 150 watt de puissance par des luminaires THORN de 70 watt nous permet d'économiser 1760 watt/heure dans ce quartier.

Contournement d'Audun-le-Tiche

Des éléments importants de ce chantier sont terminés :

- le rond-point et l'échangeur de la salle Jean Moulin sont opérationnels,
- le giratoire de Micheville également
- le giratoire de la zone d'activité de l'Alzette est en service,
- les ponts sur l'Alzette à hauteur de la salle Jean Moulin et de la station d'épuration sont terminés.

Le prochain chantier sera celui du Viaduc et des deux ponts de Russange qui permettra :

- de réaliser une tranchée dans le remblai SNCF pour le passage de la route,
- de rétablir un passage pour les agriculteurs,
- de relier la rue du Viaduc à la rue des Prés par un chemin piétonnier.

On peut cependant observer que le rythme d'avancement du chantier du contournement a nettement baissé en 2013 en lien avec les difficultés de financement que l'on retrouve à chaque niveau des collectivités.

Projet de sentiers de randonnée

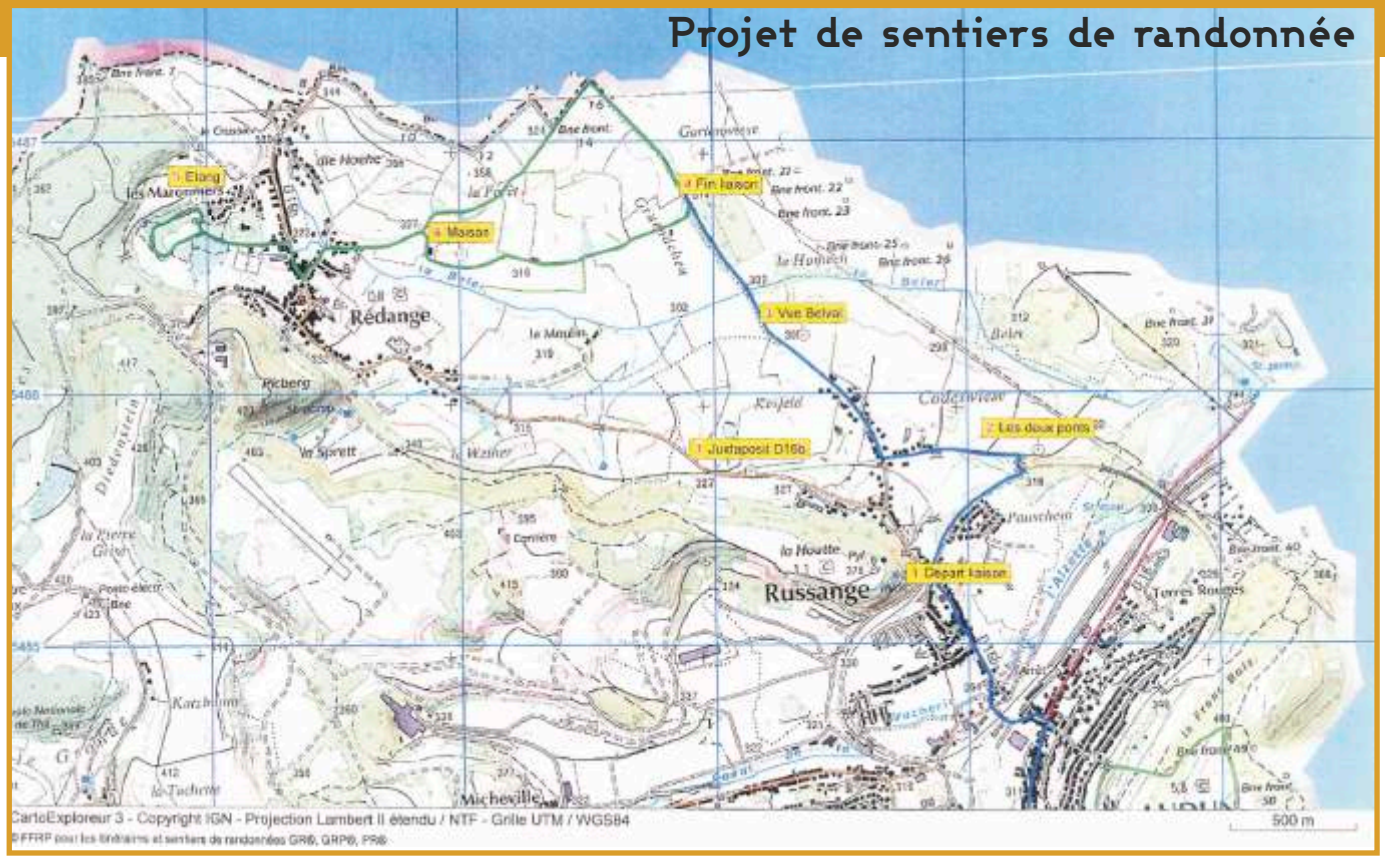

La Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette porte depuis 2011 un projet de création de sentiers intercommunaux de randonnée. La rédaction de l'étude de faisabilité constituant la première étape de ce projet est aujourd'hui en cours de finalisation avec l'appui de la fédération française de randonnée pédestre. Lors du dernier comité de suivi « sentiers » organisé le 19 juin dernier, le projet de dossier d'inscription complet des chemins aux plans départementaux d'itinéraires de randonnée pédestre 54 et 57 a été présenté.

Nos activités en 2013

Réunion une fois par mois.

Janvier
- Vœux à toutes les municipalités

Février
- Epiphanie des Anciens Marins

Mars :
- 9 et 10 Mars : brocante, vide-Grenier - Salle Agora (**prévu le 1er et 2 Mars en 2014**).
- Commémoration de la Guerre d'Algérie

Avril
- Journée de la Déportation

Mai :
- 3 Mai : Sortie excursion en Alsace
- 8 Mai : Fête de la Victoire

Juin
- Fête de la musique à Hagondange avec le Bagad de Lann Bihoué (Marine Nationale)

Juillet
- 13 Juillet : préparation Porchetta et fête du 14 Juillet avec l'ensemble des associations de Russange (Chêne Argenté, USR Foot, Diana et AMMAC-PHVA)

Août
- Commémoration du 15 Août du Père Emmanuel De Jerphanion bien connu dans le domaine patriotique (Fusillés du CONROY).

Septembre :
- Commémoration du 68ème anniversaire de la libération du camp de concentration de Thil.
- 15 Septembre : repas annuel des pompons rouges.

Octobre
- 8ème anniversaire de la mémoire Lorraine organisé par le Conseil Général de la Moselle – plus de 1000 participants et 130 drapeaux .

Novembre
- Commémoration du 11 Novembre avec dépôt de gerbe au monument aux morts

Décembre :
- Hommage à Madame Lucie Bossarie, marraine de notre drapeau et à Monsieur Marcel Kiefer, le parrain.
- Sortie Marché de Noël à Kaysersberg et Riquewihr (EuroMoselle).

L'AMMAC-PHVA présente ses meilleurs vœux à l'ensemble de la population pour cette nouvelle année 2014.

Brocante

Fête de la musique Bagad de Lann Bihoué

Préparation de la Porchetta

68ème anniversaire de la libération du camp de Thil

Article paru dans le journal de la marine nationale sillage

PAYS DU HAUT VAL D'ALZETTE (PHVA)

L'amicale des marins du pays du Haut Val d'Alzette (PHVA) placée sous la présidence de M. Christian **Morgenthaler** reste très motivée pour organiser des manifestations afin de faire connaître la Marine et défendre son image. C'est ainsi que l'amicale met sur pied chaque année, grâce à la générosité de la commune de Russange et de la ville d'Audin-le-Tiche, *une nuit du pompon rouge* dans une superbe salle mise à disposition. Elle participe chaque année aussi à une brocante au cours de laquelle elle montre une image originale de la marine. C'est au cours d'un voyage en Alsace qu'elle a posé pour une photo souvenir que les lecteurs de *SILLAGES* apprécieront.

M. Christian Morgenthaler
Président de l'amicale

Autorités militaires et civiles
à Stiring-Wendel

Toute l'année, de Janvier à Décembre, l'Amicale des Marins, Marins Anciens Combattants – Pays-Haut Val d'Alzette est présente avec leur drapeau à toutes les commémorations de Moselle et Meurthe-et-Moselle, à savoir Russange, Rédange, Audun-le-Tiche, Villerupt et Thil.
En Juin, participation à la préparation militaire marine (Stage Jason) à Thionville.
Notre doyen Marcel Kiefer a obtenu sa carte d'ancien combattant et diplôme des engagés volontaires avec médaille et barrette pour avoir servi pendant 3 ans à Marine Saïgon.

Repas annuel

Devoir de mémoire à Stiring Wendel

11 novembre

Notre paroisse accueille son nouveau curé

Une nouvelle année civile s'achève, au cours de laquelle la communauté de paroisses Saint Nicolas de l'Alzette dont fait partie notre paroisse de Russange a connu un nouveau changement de Curé. En effet, l'Abbé Jean CORSO, en charge depuis 2010 de notre communauté de paroisses, puis de celle dénommée Saint Hubert des mines de fer (Angevillers, Ottange-Nondkeil, Rochonvillers) en octobre 2011, a demandé à l'évêché de lui affecter une charge correspondant mieux à son état de santé, ce qui lui a été accordé dans la région messine.

En conséquence, depuis début septembre l'Abbé Stéphane KAMM a été installé comme nouveau curé des deux communautés de paroisses précitées, tout en sachant qu'à partir de la rentrée 2014, il administrera également une troisième communauté regroupant les paroisses d'Aumetz, Bure-Tressange, Boulange et Havange dont la charge est assurée actuellement par l'Abbé Gérard BELVOIX qui va faire valoir ses droits à la retraite. L'ensemble de ces trois communautés de paroisses sera reconnaissable sous le vocable * EGLISE DU PAYS HAUT MOSELLAN *.

Nous souhaitons la plus chaleureuse bienvenue à notre nouveau pasteur, dans l'espoir d'une collaboration fructueuse pour notre église et notre communauté.

Par ailleurs, nous continuons à organiser le repas paroissial le deuxième dimanche du mois d'octobre. Celui de cette année a connu son affluence habituelle. Que les participants et les bénévoles, sans qui son organisation serait quasi impossible, en soient remerciés. Les fonds recueillis étant indispensables pour boucler le budget de fonctionnement de la paroisse (chauffage, électricité, diverses réparations, entretien, etc…).

Infos pratiques

Contact de la paroisse et de Monsieur le Curé Stéphane KAMM :
Presbytère d'Audun le Tiche : 11, rue Général Leclerc.
Tél. : 03 82 52 21 78
Courriel : presbyterecatholique@orange.fr
Site internet : eglisedupayshautmosellan.com

Permanences au presbytère d'Audun :

Lundi	9 h 30 – 11 h 00	
Mercredi	9 h 30 – 11 h 00	et 16 h 30 – 18 h 00
Jeudi		16 h 00 – 18 h 00
Vendredi	9 h 30 – 11 h 00	
Samedi	10 h 00 - 11 h 30	(Sauf si funérailles)

Dates et horaires des offices :
- Affichage à l'église (intérieur et extérieur
- Site internet (indiqué plus haut)
- Feuilles paroissiales (mensuelles) distribuées aux offices

Inscriptions pour intentions de messes :
Josiane HOTTON
20, rue Pasteur à Russange
Tél : 03 82 91 11 92

Vialysse

Balayage mécanisé et lavage de voiries - Déneigement - Location de toilettes

www.vialysse.eu

www.vialysse.eu

A quelques encablures de la trêve de cette nouvelle saison, un premier bilan des activités du club peut être fait.

Les plus jeunes

Les "débutants" (U7 & U9)
Ces jeunes pousses (de 5 à 8 ans) se retrouvent tous les mercredis en début d'après midi, soit dans le cadre d'un entraînement, soit d'un plateau de matchs, afin d'effectuer leurs premiers pas de footballeurs en herbe. Denis MARGRAFF peut compter sur une douzaine de joueurs, dont 3 fillettes, motivés et assidus.

U7 & U9

U11

Les "poussins" (U11)
Après une saison d'apprentissage où ils ont multiplié les matchs, ces jeunes ont intégré le championnat de niveau promotion de leur catégorie où ils progressent de match en match comme le montre leurs belles performances depuis le début de la saison, grâce à leur coach : « Franck » ! La relève est là !

Seniors

Après une saison de transition où l'équipe première a fini à une prometteuse 5ème place, le comité décida de confirmer Fabrice Mazzalovo au poste d'entraîneur, qui au delà des résultats, a permis au club de retrouver un état d'esprit digne de ce nom.
La nouvelle saison tronquée par les intempéries est plus irrégulière, l'équipe pointant tout de même à la 6ème place après seulement 6 rencontres disputées sur les 18 prévues. Gageons que les Russangeois, grâce à un effectif remanié à 50 %, sauront tenir le cap et obtiendront de nombreuses victoires en 2014 en vue d'améliorer leur classement final.
L'équipe réserve, après un apprentissage difficile la saison passée, commence à prendre ses marques et à être régulièrement dans le coup comme en témoigne son encourageante 8ème place actuelle. L'objectif restant de prendre un maximum de plaisir sur le terrain.

Manifestations

Le club a participé à la Fête Nationale organisé par la commune et cela conjointement avec d'autres associations, puis a co-organisé la fête du sport avec l'école Jules Ferry pour un véritable succès populaire auprès des enfants. Cette opération reste une étape incontournable au village.
Le club a également organisé une rencontre opposant les mamans aux jeunes joueurs et les papas à l'équipe réserve. Cette rencontre s'est terminée par un barbecue très convivial !
Le club organisera également le réveillon de la St Sylvestre.

Holcim

Construire les fondations de demain.

Une centrale Holcim Bétons est toujours proche de vos chantiers.

- Russange
- Longwy / Mont-Saint-Martin

Tél. : + 33 3 82 25 07 22

Ouvert le samedi matin

Holcim Bétons (France), **au service des particuliers et des professionnels**, vous propose des solutions pour réaliser vos chantiers :

- de bâtiment
- de génie civil et d'ouvrage d'art
- d'aménagements décoratifs
- de voirie et réseaux
- de constructions en milieu agricole

Holcim Bétons (France) dispose d'un réseau d'entreprises « Créateurs de sols béton » spécialisées dans l'aménagement en béton décoratif et qui s'engagent à vous proposer les solutions les plus adaptées pour vous aider à concrétiser tous vos projets.

Des questions ? Un devis ? Des conseils ?
Rendez-vous sur :
www.createursdesolsbeton.com

Holcim Bétons (France) S.A.S.
Région Est
Chemin du Leidt
CS 80180
57104 Thionville Cedex

Tél. : +33 3 82 88 75 01
Fax : +33 3 82 88 75 10

www.holcim.fr

LIONS CLUBS INTERNATIONAL

Passation de pouvoir

L'année Lions 2012-2013 se terminant fin juin, la passation de pouvoir entre les deux Présidents a eu lieu la semaine dernière dans les locaux de l'association des Espagnols d'Esch sur Alzette.
C'est en présence de leurs conjoints, enfants et invités, que les membres du Lions Club V.O.F.A ont assisté au traditionnel bilan de fin de mandat du Président sortant, Maurice PIERRON, ainsi que qu'au discours du nouveau Président, Michel FELLER.
Un bilan riche puisqu'il faisait état de dons de plus de 17 000 € à des œuvres ou associations, suite aux différentes actions menées cette année : vente de bougies, le salon du bien-être, la récupération de lunettes, l'organisation de la journée mondiale de la vue en partenariat avec le Lycée des Métiers de l'Optique d'Ottange et la participation au standard du Téléthon.

Année riche également en recrutement, Daniela nous a rejoint en octobre 2012, Christiane et Claire ont été intronisées lors de la passation de pouvoir.

Après une année de réflexion et le renfort de nouveaux membres, le nouveau Président ainsi que le Club reconduiront les manifestations passées a savoir :

- Loto
- Journée Mondiale de la Vue,
- Participation au standard du Téléthon,
- Récupération de lunettes,
- Salon du bien-être
- Champo'Lion.

Le nouveau Président a insisté sur la continuité de l'ambiance du Club, Amitié, Compréhension, Tolérance entre les membres.
C'est dans une ambiance très conviviale que chacun a pu réfléchir à la pierre qu'il pourra apporter encore cette année dans une société qui est devenue très individualiste, dans un monde en crise non seulement financière, mais de rêves. Cela prouve que nous avons besoin de construire, d'aller vers l'autre, d'utiliser au maximum cette générosité spontanée dans la famille des Lions. L'Homme qui déplace des montagnes commence toujours par transporter une petite pierre.

Christiane Heilmann et Claire Pierron
deux nouvelles Lions

Les deux Présidents Maurice et Michel
avec leurs épouses

5ème salon du bien-être

Les 15 et 16 mars 2014, nous organisons notre 5ème salon du bien-être, Bio-Santé-Equitable-Nature-Terroir, salle Agora. 100% des bénéfices vont à nos actions.
En visitant notre salon et invitant vos amis, vous participerez à une bonne action tout en découvrant des produits originaux, bon pour l'Homme et la nature.

Servagi Tourisme

Transports voyageurs toutes destinations
Organisation tous voyages
Autocars tout confort

Z.I.L. PULVENTEUX
54400 LONGWY
Tél. 03 82 23 21 89
Fax 03 82 23 98 00
Internet : www.servagi.fr
e-mail : servagi.tourisme@wanadoo.fr

COSTANTINI S.à.r.l.

GSM : +33 (0)6 23 57 45 42
E-Mail : pmichel@costantini.eu

22, rue de Verdun
F-57100 Thionville cedex
Tél. +33 (0)3 82 88 74 00
Fax +33 (0)3 82 52 46 28
www.costantini.eu

COSTANTINI
CONSTRUCTION - GENIE CIVIL

Une saison 2012/2013 riche en évènements

L'école de musique Diana Russange a ponctué toute l'année scolaire 2012/2013 avec de nombreuses manifestations autour du partage, de l'échange et bien évidemment de la culture.

Soirée Beaujolais

Rassemblement annuel pour les amateurs de vin et de musique. Cette soirée qui s'est déroulée le 15 novembre 2012 a rassemblé un public conquis dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Soirée médiévale

Cette soirée à thème proposait aux quelques 150 personnes présentes ce soir là, un repas typique de l'époque, avec un concert d'une heure réalisé par les professeurs de l'école.

Concert de Noël

Traditionnel concert avant les fêtes de fin d'année, le concert Noël 2012 qui a rassemblé 2 écoles de musique a été placé sous le signe de la découverte et du voyage autour des traditions étrangères pour Noël. L'occasion de proposer aux enfants ainsi qu'aux spectateurs un goûter original avec des spécialités de différents pays.

Spectacle Summertime

Concert de fin d'année, le spectacle Summertime a été suivi par un public de 500 personnes. Un concert permettant aux quelques 80 élèves de l'école de musique de présenter des morceaux jazzy avec en soutien au chant et à la danse des élèves de l'école primaire Jules Ferry de Russange et de l'Harmonie d'Audun le Tiche. Un concert haut en couleurs qui s'est terminé autour d'un repas barbecue organisé par le comité des fêtes de l'école.

Nouvelle école de musique : « A ta portée ! »

Il y avait d'un côté les instruments à cordes et de l'autre les instruments à vent : autant dire que les écoles de musique de Russange et d'Audun le Tiche étaient vouées à travailler ensemble.
C'est chose faite cette année avec le soutien du Conseil Général 57, du Conseil Régional de Lorraine, des deux communes ainsi que la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette !
L'école de musique « A ta portée » a vu le jour le 23 juin 2013 et a été inaugurée le 4 octobre 2013 avec la présence de tous les politiques, élus et financeurs dont M. Weiten président du conseil général 57. Elle accueille aujourd'hui 115 élèves.

L'école de musique « A ta portée » un lieu ouvert et accessible.
L'objectif premier de l'école de musique « A ta portée » est comme son nom l'indique, de permettre l'accès à la musique au plus grand nombre. La musique ne peut pas et ne doit pas être un luxe. C'est pourquoi, l'école a mis en place un système d'aide financière pour l'inscription des familles les moins aisées.
L'école accueille également des enfants en situation de handicap afin de les initier à la musique et de leur permettre de s'épanouir dans l'art et la créativité.

L'école de musique « A ta portée » un lieu d'apprentissage de qualité.
Les cours de musique sont dispensés par une équipe pédagogique constituée de professeurs diplômés.
La musique étant faite pour être partagée, l'école a mis en place deux ateliers : un atelier guitare animé par Lucas Mattioni et un atelier chant/choral animé par Radka Luzza.
Ces ateliers sont là pour permettre, aux élèves qui le souhaitent, de découvrir la pratique de l'instrument en groupe et de comprendre la cohésion entre les musiciens/chanteurs d'un même ensemble.
L'accès à ces ateliers est gratuit pour les élèves de l'école.

L'école de musique « A ta portée » un lieu attractif, axé sur le partage et fédérateur de projets.
Echanges et rencontres voilà la ligne directrice de l'école en matière de projets (spectacle, concerts, auditions). Ces projets ont pour but de rassembler un grand public et tous les membres de l'école autour de la musique et de la culture.
Ils vont permettre également aux élèves de jouer sur scène devant un auditoire et de créer des liens avec les personnes d'autres associations en partageant certains spectacles.

Les projets pour l'année 2013/2014

Soirée beaujolais : comme chaque année l'école organise cette soirée conviviale autour du vin et de la musique. Des musiciens assureront l'ambiance pendant le repas.

Concert de Noël : incontournable rendez vous avant les fêtes de fin d'année, le concert de Noël se déroulera cette année en deux parties. Une partie classique et une partie axée sur les chants traditionnels de Noël. L'occasion pour les élèves de jouer ensemble et de partager un goûter après le spectacle.

Concert des professeurs : grande nouveauté cette année, l'école organise un concert avec comme seuls musiciens les professeurs. C'est l'occasion idéale pour permettre aux élèves de découvrir les possibilités qui s'offrent à nous lorsque l'on maîtrise un instrument de musique.

Concert country : en partenariat avec le country club d'Aumetz, cette soirée a pour but de mélanger deux arts, la danse et le chant. Les musiciens de l'école « A ta portée » assureront donc la musique pour cette soirée à thème.

Auditions d'élèves : deux semaines dans l'année, les locaux de l'école se transformeront en salles d'auditions où chacun pourra venir écouter les élèves de l'école. Les élèves pourront y présenter un morceau qu'ils auront travaillé durant l'année. C'est l'occasion de faire ses preuves et de se frotter à un auditoire.

Spectacle de fin d'année : axé sur le Gospel et la Soul music le spectacle de fin d'année promet d'être riche en couleurs. La chorale des 3 Frontières se joindra aux musiciens de l'école « A ta portée » le temps d'un spectacle, afin de présenter un show d'une heure où l'ambiance sera à coup sûr au rendez vous.

Atelier peinture

L'atelier Peinture du Foyer des Jeunes de Russange existe depuis des années et est animé par un artiste qui aime peindre et surtout enseigner.

La peinture à l'huile n'est pas aussi difficile qu'on puisse l'imaginer. Voici les qualités requises :

- il faut avant tout avoir beaucoup de patience car la peinture à l'huile peut mettre des jours voire des semaines à sécher (tout dépend du nombre de couches utilisées);
- choisir un bon sujet est important également. Commencer par une nature morte reste le plus simple pour débuter à l'aide de photos ;
- ne tentez pas de reproduire à l'identique la photo mais laissez courir votre imagination et votre intuition…

Peut-être serez-vous le prochain Rembrandt ou Van Gogh ?

L'Art étant absolument sans limites, n'hésitez pas, venez essayer (le premier cours est gratuit) et peut-être que vous vous découvrirez des talents cachés dont vous ignorez l'existence…

Les cours ont lieu tous les jeudis (ouvert aussi pendant les vacances scolaires) de 19 h 30 à 21 h 30 et s'adressent à toute personne désireuse de découvrir et s'initier à la peinture à l'huile, acrylique ainsi qu'à l'aquarelle, au dessin, etc…

Nous vous invitons à participer à l'exposition qui aura lieu à la Salle Agora de Russange le 10 et 11 mai 2014.
Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter aussi d'excellentes fêtes de fin d'année. A bientôt…

ELECTROLOR
RESEAUX
Société d'installation électrique lorraine
Eclairage Public, Infrastructure réseaux secs, Antenniste

Route de Saulnes 54590 Hussigny Godbrange
Téléphone : 03 82 44 40 34 / Fax 03 82 44 52 38

FAIRE

M.C.A MATERIAUX

M. et Mme. BARBERA

E-mail : mca15@wanadoo.fr

- Matériaux
- Bricolage
- Décoration
- Cadeaux

Tél. 03 82 91 25 07

Fax 03 82 91 27 82

81, rue Clémenceau 57390 AUDUN-LE-TICHE

Horaires de l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire prend en charge les enfants à partir de la moyenne section de maternelle jusqu' à 11 ans.

Trois accueils sont proposés :

- le matin à partir de 7h30 à l'école maternelle Pierre Curie
- le midi à l'accueil périscolaire AGORA de 12h à 14h
- le soir à l'accueil périscolaire AGORA de 16h30 à 18h30

Horaires des accueils de loisirs

Des accueils de loisirs sont organisés pendant les vacances scolaires. Ils fonctionnent de 8h à 18h avec un accueil en demi-journée de 8h à 12h ou de 14h à 18h.
Possibilité de déposer les enfants entre 8h et 9h et de les récupérer entre 17h et 18h.

Vacances d'hiver 2013

- du lundi 25 février au vendredi 01 mars 2013

Vacances de printemps

- du lundi 22 au vendredi 26 avril 2013

Vacances d'été

- du lundi 08 juillet au vendredi 02 août 2013

Vacances d'octobre

- du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2013

A la découverte du monde

Cette année, l'équipe d'animation construit son thème autour des enfants du monde.
En 2013, celle-ci a décidé d'explorer les cinq continents. Un voyage à travers le monde pour découvrir d'autres cultures, d'autres façons de vivre.

En Octobre, l'accent a été mis sur l'Amérique, en particulier sur les États-Unis

Nouvelle année, nouvelle animatrice. Stéphanie est venue temporairement remplacer Sabrina de janvier à juin puis compléter l'équipe dès septembre dû à un effectif plus important.

En Février, les enfants ont fait une étape en Chine puis en Afrique, avec la découverte de :

- La cuisine asiatique en préparant des samoussas au poulet,
- de jeux de société comme l'Awalé
- de sport tel que le Jianzí (jeu de volant avec lequel on joue au pied)

Plus on est de fou, plus on rit !! La fête de carnaval a été organisée, réunissant plus d'une cinquantaine d'enfants. Des jeux ont été proposés et de la danse au son de leurs musiques préférées. Spidermans, princesses et animaux de la jungle ont envahi l'espace pour s'en donner à cœur joie. Et après l'effort, le réconfort, grâce aux gâteaux préparés avec amour par les mamans.

Pour Pâques, la traditionnelle chasse aux œufs a été proposée aux enfants de Russange sous la forme d'un jeu de l'oie géant. Dedans, dehors, énigmes et épreuves sportives, il y en avait pour tous les goûts et les petits chasseurs ont bien mérité leur récompense !

Puis en Avril, direction L'Europe !! Danse espagnole, hockey sur gazon, préparation de pâtes au four à l'italienne et autres folies européennes ont rythmé nos journées. Avec en bonus, des jeux en extérieur dès que le temps assez capricieux de cette année nous l'a permis.

Des ateliers de travaux manuels

Tout au long de l'année, de petits ateliers de travaux manuels ont été également proposés. Certains enfants ont ainsi appris à confectionner un porte monnaie, des bracelets avec des matériaux de récupération pour les offrir à leur maman.

Pour les vacances d'été, l'équipe d'animation a choisi deux thèmes qui sont :

1. Les mondes merveilleux
2. Les talents de demain

Les mondes merveilleux

Durant les deux premières semaines, les enfants sont entrés dans l'univers des contes. L'équipe d'animation a proposé de jouer avec le petit chaperon rouge et Merlin l'enchanteur. Les enfants ont cuisiné avec Blanche neige et ont travaillé la pomme sous différentes manières.

Les enfants se sont rendus au parc merveilleux de Bettembourg et ont créé un jeu autour des personnages de Walt Disney.

Les talents de demain

Pour les deux dernières semaines, l'équipe d'animation a laissé les enfants s'exprimer. Un spectacle a été réalisé et un barbecue a clôturé la session. Beaucoup de parents étaient présents. Les enfants étaient intimidés mais ont eu quinze jours pour réfléchir et se préparer à leur représentation. Chant, acrobaties, danse et surtout du plaisir étaient au rendez-vous. Les enfants étaient fiers de montrer aux parents, leurs talents.

Tout au long de l'accueil, les enfants ont découvert différents jeux, des chants et surtout la vie en collectivité.

Et en 2013-2014 ?

Depuis la rentrée de septembre 2013, l'effectif de l'accueil périscolaire est en augmentation. (45 enfants en moyenne contre 32 les années précédentes). Une personne supplémentaire a été embauchée. Stéphanie a rejoint l'équipe. Aussi une nouvelle organisation a été mise en place. Les enfants ont 2 heures de pause entre midi. La première heure est consacrée au repas, la deuxième heure aux activités périscolaire. Les enfants sont séparés en deux groupes, les petits et les grands.

Les enfants de la maternelle restent à l'accueil périscolaire et peuvent se reposer ou jouer calmement avec des jeux proposés ou des coins jeux mis en place par l'équipe d'animation.

Les enfants du primaire se rendent dans une autre salle attenante au périscolaire afin d'y jouer et surtout se défouler. Les animatrices proposent des jeux différents et nous nous sommes rendus compte que les enfants apprécient beaucoup ce nouveau fonctionnement. Ils apprennent ainsi à jouer ensemble, à avoir un esprit d'équipe, un respect envers eux et les autres. Sur quatre jours d'école, nous faisons deux jours de jeux imposés et deux jours de jeux libres.

Pour l'année scolaire 2013/2014, nous travaillons autour de la météo. Pour l'accueil de loisirs d'octobre, nous avons choisi le thème des saisons.

L'équipe d'animation et les enfants vous souhaitent une bonne année 2014 !

Le vendredi 20 décembre 2013, un spectacle est offert aux enfants des écoles maternelle et primaire « Atomiquement magique ».

2013 une année riche en évènements

Comme tous les ans, les animations scolaires et extra-scolaires ont été nombreuses en 2013.
Ainsi, je remercie tous les bénévoles ayant participé à l'organisation de ces activités et sans qui celles-ci n'auraient pu avoir lieu.
Je remercie aussi tous les Russangeois qui accueillent gentiment les enfants ou leurs parents quand ils font du porte à porte pour la vente de billets de tombola ou des bouquets de Noël.

Cette année, les élèves ont participé à trois concerts organisés par les Jeunesses Musicales de France, à Villerupt.
Au niveau de l'USEP, la classe de Mme Berton a fait une course d'orientation, en juin, à Audun le Tiche et les CE1-CE2 de Mme Lécuyer ont organisé à la salle Agora une rencontre avec Rédange sur des jeux d'opposition. La classe de Mme Lécuyer a aussi participé, en mai, à une rencontre d'athlétisme organisé par la JSA à Audun Le Tiche.

Dans le cadre de la liaison CM2-6ème, les CM ont participé le 21 mai à une marche organisée par le Train 11, et à laquelle participaient aussi les 6ème du collège. L'après-midi, ils ont visité le collège.
Les élèves de CM sont partis en classe de mer à Riec sur Belon, en Bretagne, du 3 au 8 juin. Le séjour a été très apprécié et les acquis nombreux.

Toute l'année, en collaboration avec la Diana, les écoliers des trois classes ont préparé une comédie musicale, « Summertime », qui a été jouée en public le 18 juin et qui a rencontré un vif succès. Notons aussi que les enfants ont apprécié leur professeur de chant, Mme Rapka, déléguée par la Diana auprès d'eux et qui a su faire preuve de patience et de persévérance pour leur faire atteindre ce niveau.

Cette année, deux classes ont participé à la commémoration du 11 novembre.

Au niveau des actions extra-scolaires, le loto du 23 mars et la kermesse du 15 juin, malgré un temps plutôt gris, ont connu un franc succès.

Cette année scolaire 2013-2014 a vu une augmentation importante de nos effectifs, qui passent de 66 à 85 enfants. Une quatrième classe a donc été créée et c'est avec joie que nous avons accueilli notre nouvelle collègue, Mme Bertrand.
Les autres enseignants restent fidèles à leur poste.

Par ma voix, tous les enfants et l'équipe enseignante vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une joyeuse année 2014.

Le directeur de l'école

Athlétisme

Marche des CM et des 6ème

Classe de mer à Riec sur Belon

Ecole Jules Ferry

Kermesse

Summertime

Usep

Fête du sport

Visite Nécropole

11 novembre

citéos

ECLAIRAGE PUBLIC – SIGNALISATION
ILLUMINATIONS FESTIVES – ENFOUISSEMENT DE RESEAUX

82 avenue du 8ème BCP – 55400 ETAIN
Tél 03 29 83 99 90 - Fax 03 29 84 09 02

TECHNI conseil

BUREAU D'ETUDES
V.R.D.
URBANISME

22, Place du Paradis
54700 PONT-A-MOUSSON
Tél : 03.83.81.39.36 Fax : 03.83.82.45.54
techni-conseil@wanadoo.fr

Ecole maternelle Pierre Curie

Carnaval

Musique à l'école

Fête de l'école

Fête du sport

Visite au FRAC

Spectacle roue libre

Visite des jardins de Pange et de Laquenexy

Repas des anciens

Crédit Mutuel
AUDUN LE TICHE
2 , rue Maréchal FOCH
57390 AUDUN LE TICHE
Tel. 08 20 84 29 82

BANQUE - ASSURANCE -
TELEPHONIE -
PROTECTION DU DOMICILE
Une équipe dynamique à votre écoute
Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

EUROVIA
VINCI
EUROVIA,
CONCEPTEUR DE ROUTES
Agence de FLORANGE
2 route de Metz – BP 80110
57192 FLORANGE cedex
Tél. 03 82 82 43 43

Ne pas gêner le voisinage, respecter autrui, la qualité de vie est avant tout une affaire de civisme. Il est cependant nécessaire de rappeler quelques règles.

Le bruit

Sont interdits de jour et de nuit les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir de :

- l'emploi d'appareils de diffusion sonore tels que postes de radio, chaînes hifi, MP3 (à moins qu'ils ne soient utilisés avec des écouteurs),
- des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée,
- l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice, de jouets bruyants ;
- les cris, chants et messages de toute nature, notamment à la sortie des spectacles, bals ou réunions.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Les animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage : aboiements répétés et intempestifs, odeurs …
La divagation des chiens et des chats est interdite.

Respect des autres et bon sens

Le jardinier qui veut brûler des fanes ou des feuilles atteintes par des maladies cryptogamiques le fera lorsqu'elles seront bien sèches, par temps calme et à la tombée de la nuit afin de ne créer aucune nuisance. De même, celui qui décide d'organiser une soirée barbecue s'assurera qu'il ne risque pas d'incommoder son voisin.

Le bricoleur qui entreprend des travaux dans sa maison ou dans son appartement prendra la précaution élémentaire, s'il va faire du bruit ou de la poussière, de prévenir ses voisins.

L'automobiliste qui, parce qu'il ne trouve pas à se garer, se voit contraint de monter sur le trottoir, aura au moins l'intelligence et la courtoisie de laisser un passage pour une maman poussant devant-elle un landau.

Pour une question d'hygiène et d'esthétique, il ne devrait venir à personne, l'idée de sortir ses poubelles, ainsi que le tri sélectif, avant 20 heures en été, avant 18 heures en hiver, la veille du ramassage.

De même les propriétaires de chien auront le bon sens de diriger leur animal vers les caniveaux plutôt que de le laisser faire ses besoins au milieu des trottoirs. Signalons que de tels agissements sont susceptibles d'être verbalisés.

Naissances

MOSCONI Valentin	le 04.01.2013	à	ESCH-SUR-ALZETTE
KAMBEROVIC Dani	le 04.02.2013	à	THIONVILLE
CAILLOUX Corentin	le 07.03.2013	à	MONT SAINT MARTIN
GHODBANE Sania	le 23.03.2013	à	LUXEMBOURG
LAMBRECH Maxime	le 12.04.2013	à	BRIEY
DA SILVA MOURA Gabrielle	le 17.04.2013	à	ESCH-SUR-ALZETTE
FAUVEL Agathe	le 09.07.2013	à	LUXEMBOURG
BAGARD Alexis	le 19.07.2013	à	ESCH-SUR-ALZETTE
CARA Silvio	le 21.07.2013	à	THIONVILLE
LOPES DA SILVA Selena	le 31.07.2013	à	ESCH-SUR-ALZETTE
GASPARD Izia	le 26.10.2013	à	ESCH-SUR-ALZETTE
WEBER Hevanne	le 30.10.2013	à	MONT SAINT MARTIN
KRAEMER Liam	le 15.11.2013	à	THIONVILLE
BICHEBOIS Nina	le 04.12.2013	à	ESCH-SUR-ALZETTE
CARCANO Iris	le 04.12.2013	à	ESCH-SUR-ALZETTE

Décès

BLANCK Eric	le 09.02.2013	à	THIONVILLE
ROSATI Marguerite veuve GRETHEN	le 14.02.2013	à	LONGWY
POULAIN Sylvette épouse PETIT	le 21.02.2013	à	RUSSANGE
FRANÇOIS Anne épouse DOS SANTOS MORAIS	le 01.03.2013	à	LES HOUCHES
RASKOPF Danielle épouse LELEUX	le 02.03.2013	à	VANDOEUVRE-LES-NANCY
WEIHBRECHT Léonie épouse MATERAZZI	le 07.05.2013	à	ARS-LAQUENEXY
LITHFOUS Joseph	le 03.06.2013	à	ARS-LAQUENEXY
TYL Julie	le 22.06.2013	à	THIONVILLE
SCHMITT Elise épouse DORSINI	le 24.06.2013	à	THIONVILLE
WALTER Pierre	le 20.07.2013	à	VILLERUPT
GRISIUS Josiane épouse TACCHI	le 07.10.2013	à	RUSSANGE
GUELEN Lucie veuve BACHY	le 26.10.2013	à	SAINT-AVOLD
MARANI Joséphine épouse CROCENZO	le 12.11.2013	à	THIONVILLE

Mariages

Mickaël HENOUX et Mareva KHACER	le 06.07.2013
Nicolas PICART et Stéphanie LUZI	le 02.08.2013

Noces d'or

Monsieur et Madame HOFFMANN Alfred	le 16.06.2013

Fête école maternelle

Kermesse

Fête école maternelle

Musique à la maternelle

Fête du sport

Classe de mer à Riec sur Belon

Classe de mer à Riec sur Belon

Responsable du bulletin : Alain CHRISTOPHE
Directeur de la publication : Gilbert KAISER
Editeur : A2DV NUMERIQUE

Le conseil municipal tient à remercier tous les annonceurs, qui ont permis de par leur générosité, de vous offrir l'intégralité de ce bulletin en couleur.